



# Comité technique local DRFIP 35

## 8 juin 2017

### Déclaration des élus CGT

Emmanuel Macron vient d'être élu président de la République. Chacun connaît les conditions qui ont conduit à ce résultat au 1er tour et de façon plus évidente au 2nd tour.

Les enquêtes d'opinion à la sortie des urnes comme le taux record d'abstention et de votes blancs ou nuls confirment que cette élection n'est pas un plébiscite à un programme. Pourtant, c'est à ce tour de passe-passe que se livre le Président de la République et son entourage. La nouveauté ne peut se résumer dans l'âge du capitaine ou en essayant de brouiller les cartes sur l'échiquier politique français. C'est d'autant plus évident que, si nous semblons nous orienter vers un changement de majorité à l'assemblée nationale, nous assistons à la poursuite et l'aggravation des politiques anti-sociales des gouvernements précédents.

Dès maintenant, c'est la casse du code du travail et de la protection sociale qu'Emmanuel Macron compte imposer, à coup d'ordonnances, sous l'injonction de Pierre Gattaz, pendant la période estivale. Cette méthode ne répond en rien aux attentes, aux besoins, aux aspirations des salariés et du pays. Elle est le moyen de tenter de contourner le débat et de désamorcer les mobilisations. Pour la CGT, c'est un déni de démocratie et la négation de la représentativité et du rôle des syndicats.

Le projet annoncé est tel que la CGT le craignait : c'est l'aggravation de la loi El Khomri que nous avons combattue en 2016. Son application aboutirait à un code du travail par entreprise avec toujours moins de droits pour les salariés, toujours plus de précarité, toujours plus de profits pour les actionnaires. Plafonnement des indemnités prud'homales (pourtant retiré du projet de loi El Khomri), référendum d'entreprise, redéfinition du rôle de l'accord de branche ou fusion des instances représentatives du personnel sont des revendications les syndicats patronaux qui sont à l'évidence plus entendus que les salariés et les citoyens. Il n'y a ni urgence, ni efficacité à poursuivre une politique de déréglementation du marché du travail qui, à l'image du bilan du quinquennat Hollande génère chômage, précarité, explosion des inégalités.

**La CGT demande l'ouverture d'une négociation sociale résolument tournée vers le XXIème siècle portant notamment sur :**

- la réduction du temps de travail à 32 heures et l'augmentation des salaires et des pensions de retraite ;
- le renforcement du droit d'expression des salariés et d'intervention de leurs représentants ; l'amnistie pour les militants syndicaux et le respect des libertés syndicales ;
- le renforcement des conventions collectives et le rétablissement de la hiérarchie des normes et du principe de faveur.

Pour la fonction publique et les services publics, les annonces sont claires : confirmation de la volonté de supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires dont 50 000 au titre de la fonction publique de l'Etat, ce qui se traduira obligatoirement par encore moins de service public, moins de

proximité, plus de privatisations, plus de dématérialisation, plus de difficultés pour les usagers en difficulté. La disparition du ministère de la fonction publique, noyée dans un ministère « de l'action et des comptes publics », est révélatrice des priorités du gouvernement. En effaçant ainsi la Fonction publique, en la rattachant à un département ministériel qui en fera avant tout une variable budgétaire et en y nommant une personnalité fortement ancrée à droite, le Président de la République et le Premier Ministre indiquent clairement leur volonté de poursuivre et d'amplifier les nocives politiques d'austérité. Pour la CGT, il faut au contraire une Fonction publique renforcée, dotée de tous les moyens nécessaires pour mener toujours mieux ses missions publiques pour la population et le progrès social.

S'agissant de politique fiscale, les projets du gouvernement vont dans le même sens : baisse des cotisations sociales pour certains, compensée par une nouvelle augmentation de la CSG, au détriment principal des salariés et des retraités, suppression de l'ISF sur les actions, etc. Avec le gouvernement Macron les pauvres seront de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches. Partout en Europe, ces politiques d'austérité donnent les mêmes résultats et alimentent la montée de l'extrême droite.

**La CGT Finances Publiques tient aussi à rappeler son opposition à la mise en place du prélèvement à la source** qui ferait courir un vrai risque industriel à la DGFIP. Un audit a été annoncé pour cet été par le candidat devenu président de la République.

En toute logique, afin que tout soit au clair sur l'état réel du projet, la CGT a demandé à ce que les organisations syndicales de la DGFIP soient reçues par le ministre et également qu'elles soient consultées dans le cadre de cet audit.

Le directeur général s'est engagé à relayer cette demande, car il partage ce besoin d'arbitrage. Le plus tôt sera le mieux, car les agents et les cadres sont mobilisés sur ces travaux de longue haleine.

En attendant les résultats de l'audit et alors que le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé le report du prélèvement à la source à l'année prochaine, les élus de la CGT demandent donc à la direction de suspendre les stages PAS qui ont actuellement lieu, notamment pour les agents des SIE.

D'autre part, dans notre direction, comment pourrions-nous nous satisfaire de la situation des emplois et accepter sans rien dire les futures suppressions que le gouvernement voudra nous imposer ? Malgré 44 suppressions d'emplois B et C au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et malgré un mouvement de mutations positif et 11 arrivées en première affectation, au 1<sup>er</sup> septembre il manquera environ 28 agents C et probablement entre 15 et 20 B. La CGT exige l'appel immédiat de toutes les lauréats des concours B et C (listes principales et complémentaires), afin de combler les vacances d'emplois.

**La CGT combattra l'ensemble de ces reculs et défendra les revendications des personnels dans l'unité la plus large et appelle d'ores et déjà les salariés à se mobiliser.**

A l'occasion de ce CTL, la DRFIP présente, pour avis, un projet d'arrêté fixant les modalités de recouvrement des créances patrimoniales par les SIE ex-pôle enregistrement de Saint Malo et Rennes-est, en attendant l'arrivée d'un module recouvrement dans l'applicatif du futur Service Départemental de l'Enregistrement (SDE).

**La CGT tient à rappeler à cette occasion que les agents de l'enregistrement du département ont toujours été opposés à la création de cette nouvelle structure**, synonyme de recul du service public à l'usager, d'augmentation des charges, et ce dans un contexte de sous-effectifs. La mise en place de ce service au 1er septembre prochain a été "pensée" sans les emplois nécessaires à la gestion quotidienne de la comptabilité du service. Gageons que la DRFIP saura rectifier le tir, à l'occasion de la mise en place du volet recouvrement, et, demandera à la Direction Générale la création d'emplois nets supplémentaires pour la viabilité de ce nouveau service comptable du département.

Les élu-e-s CGT tiennent également à évoquer votre projet de restructuration du réseau annoncé à l'occasion du CTL du 12 avril 2017. Au regard de l'élection présidentielle et des probables résultats des législatives, il paraît évident que vos projets vont avancer. La CGT rappelle son opposition aux destructions du réseau de proximité, tant en milieu rural qu'urbain. Avec les personnels et les élus nous refusons la perte du recouvrement à Antrain, la fermeture des postes du CHGR, de Chateauneuf-d'Ille-et-Vilaine et de Janzé ou Retiers. Les personnels de ces derniers postes nous ont demandé de vous faire part de leur profond mécontentement sur l'absence de communication sur ces projets. Ils n'ont pas apprécié de le voir évoqué au détour d'une expression syndicale, sans même que les responsables des services aient été alertés. Les maires avec lesquels nous avons échangé nous ont dit la même chose. Ces élus, comme la CGT, sont en total désaccord avec votre projet et revendiquent le maintien de l'ensemble des trésoreries de proximité, avec les moyens nécessaires pour les faire fonctionner dans de bonnes conditions de travail et de service public. S'agissant du CHGR, les personnels de l'hôpital sont en complet désaccord avec votre souhait de fusion avec la trésorerie du CHU. Ils sont attachés à la présence de service de proximité dans l'enceinte de l'hôpital, notamment pour leur utilité dans les protocoles thérapeutiques. Les finances publiques ne sont pas une entité isolée avec ses intérêts propres. Pour la CGT, notre administration doit s'intégrer dans une globalité pour un aménagement harmonieux et à échelle humaine du territoire et pour un équilibre des services publics, au service de l'ensemble des usagers. Votre politique au contraire produit la déshumanisation du service public et la désertification des zones rurales, aboutissant à un sentiment d'abandon et de frustration des populations. Les résultats électoraux à l'élection présidentielle dans notre département démontrent très clairement ce ressenti dans les secteurs de Chateauneuf, Janzé et Retiers, où l'extrême-droite est arrivée en tête. **Les élu-e-s CGT vous demandent de retirer votre projet et de maintenir l'ensemble des trésoreries du département**, en y affectant les effectifs suffisant pour leur permettre d'assurer leurs missions dans de bonnes conditions de travail pour les agents et de service public pour les usagers.

Dans la même logique de défense des services et des agents, les élus de la CGT souhaitent poser la question suivante:

**La direction porte t-elle un projet de fusion des secteurs d'assiette qu'elle n'a pas annoncé et qui est préparé dans le plus grand secret ?**

Dans ces services, souhaite t-elle privilégier le contrôle au détriment de la gestion ?

**Nous souhaitons aussi évoquer les effets des suppressions pour certains agents de notre direction.** Vous avez imposé à des collègues de faire une demande de mutation, quelques jours avant la date de fin du dépôt des fiches de vœux. Pour des agentes de trésoreries extérieures, cela a été un véritable choc et une grande inquiétude, même si elles ont appris ensuite par la CGT qu'elles ne seraient pas mutées en dehors de leur commune d'affectation locale. Par contre, deux agents C du CER, en raison des suppressions d'emplois 2017, sont sommés de quitter leur service, perdant ainsi à terme environ 220€ par mois (50 immédiatement et 170 au bout de 3 ans). Pour la CGT, c'est totalement inacceptable ! Les agents ne sont pas responsables des suppressions d'emplois, ils ne doivent pas en payer les conséquences par des mutations forcées et la perte de 15 % de leurs revenus ! La CGT exige leur maintien en surnombre au CER, d'autant plus que des départs en retraite y sont prévus pour l'année prochaine. Ces agents ont le soutien de leurs collègues du centre qui ont massivement signé la pétition unitaire demandant leur maintien et l'arrêt des suppressions d'emplois.

A l'ordre du jour du CTL figure aussi la présentation du tableau de bord de veille sociale (TBVS) 2016.

Pour atteindre ses objectifs, la DGFIP a besoin de nouveaux outils tels que les tableaux de bord des conditions de travail des agents par direction, agglomérat du baromètre social, du DUERP et du TBVS qui sont destinés à faire des conditions de travail un « levier », un outil de pilotage de la performance ».

**C'est avec un cynisme assumé que la DGFIP fait des conditions de travail un critère au service des gains de productivité.**

Elle voudrait ainsi nous faire croire qu'elle a aujourd'hui un véritable intérêt pour les conditions de travail.

La CGT est toujours disponible pour de véritables discussions sur des mesures visant à améliorer concrètement la prévention des risques et les conditions de vie au travail de tous les agents.

L'articulation du rapport d'activité 2016, que la direction va nous présenter, prouve que le lien n'est pas fait entre la dégradation des conditions de vie au travail et la difficulté pour les agents d'accomplir leurs missions. En effet, dans le paragraphe la santé, la sécurité et les conditions de vie au travail, il n'est jamais question de la dégradation des missions.

Dans la même logique de déni, dans le paragraphe missions de la DRFIP 35, il n'est jamais fait allusion aux conditions de travail toujours plus difficile des agents.

**La direction ne joue donc plus que sur des mesures organisationnelles et des abandons de missions pour limiter la casse liée aux suppressions d'emplois et aux restructurations.**